



CNT-FTE

Bourse du Travail - 11 RUE GENIN
93200 SAINT DENIS

fede-educ@cnt-f.org
www.cnt-f.orglft

FEDERATION DES TRAVAILLEURS-EUSES DE L'EDUCATION

FICHAGE GÉNÉTIQUE : ATTENTION, RÉPRESSION !

Aujourd'hui près de 250 000 codes génétiques sont déjà archivés ! Dans le même temps, les autorités recensent 30 000 délinquants sexuels (FIJAIS).

Pas de surprise : le fichage s'automatise à tous.

Aujourd'hui, il concerne l'ensemble des condamnés, quelques soient les motifs (simples infractions) et sans regard à la peine (sursis). Le relevé d'empreintes génétiques est systématique dans les établissements pénitentiaires et est déjà en cours dans les établissements d'accueil pour mineurs délinquants. Les *suspects* dans des affaires criminelles et délictueuses sont contraints de subir le fichage génétique. Qu'en est-il alors de la présomption d'innocence ?

La banalisation du contrôle révèle un détournement de la prétendue finalité des fichiers (pédophilie) et œuvre en faveur d'une accoutumance à l'ordre sécuritaire. Faucheurs d'OGM, manifestants contre le CPE, les militant-e-s sont marqué-e-s d'un insigne noir, comme si leur ADN était celui du vilain petit canard. La peine, elle, est exemplaire : tricard pour 40 ans. L'État montre du doigt les « *persona non gratta* » de la prise de parole.

« Tous les commissariats, lorsqu'ils ont quelqu'un qui est placé en garde à vue, vont pouvoir faire une extraction d'ADN, et vont donc recueillir de la salive qui sera analysée aux fins d'être envoyée au fichier des empreintes génétiques. »

M. Descom, Police Judiciaire de Paris, JT de France 2, 28 juillet 2006

**Elèves-sans-papiers expulsés ! Biométrie à l'école !
Caméras de surveillance ! Notes de discipline...
Permanences policières !**



APPRENONS À DESOBEIR !

CNT FTE
Fédération des Travailleurs de l'Éducation

La proposition de loi sur la « prévention de la délinquance » (qui rompt le secret professionnel de l'assistance sociale), les tentatives de détection très précoce des « troubles comportementaux » chez l'enfant, la note de vie scolaire en collège, l'installation dans les établissements scolaires de bornes biométriques pour l'accès au restaurant scolaire (lycée de la Vallée de Chevreuse, Gif sur Yvette, 91), la multiplication des vidéo surveillances, les élucubrations en faveur d'un policier référent par établissement scolaire (N.Sarkozy), l'instauration d'une carte d'identité biométrique (projet INES) : on ne compte plus les velléités de cadenasser la vie des individus.

Dès l'école, les futurs citoyens sont acclimatés aux outils de fichage, d'identification et de répression. La vigilance (et les vigiles qui l'accompagnent) n'est pas élevée au rang de prudence (prude implique de la réserve) mais est systématisée. La pénalisation du mouvement social est la seule réponse du gouvernement aux démarches militantes. Elle permet à un pouvoir qui ne bénéficie pas, et ce à chaque mascarade électorale, du soutien populaire dont il se targue, de suivre à la trace chaque « délinquant » ou « émeutier » éventuel, c'est-à-dire de bâillonner les revendications légitimes des militants.

REFUSONS LE FICHAGE GÉNÉTIQUE, DESOBEISSONS !